
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 avril 2025

Décision de politique monétaire du conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a examiné la situation économique et monétaire de la zone franc Pacifique.

Le Conseil de surveillance constate que l'inflation de la zone monétaire s'accroît légèrement, mais reste modérée, depuis le dernier conseil de surveillance. En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,1 % en Polynésie française, de 2,2 % en Nouvelle-Calédonie en mars 2025, et de 1,5 % à Wallis-et-Futuna en décembre 2024.

La disparité des dynamiques économiques de la zone monétaire persiste sur le premier trimestre de l'année 2025. Si l'activité économique en Nouvelle-Calédonie manque de dynamisme dans l'attente de perspectives politiques plus claires, l'économie polynésienne reste quant à elle très bien orientée, bien que les chiffres records du tourisme en 2024 s'infléchissent légèrement depuis le début de l'année 2025. A Wallis-et-Futuna, l'activité économique reste également dynamique, malgré les répercussions de la crise calédonienne.

Dans ces conditions, le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé de baisser l'ensemble des taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. Ceux-ci seront donc fixés comme suit à compter du 30 avril 2025 :

- Taux de la facilité de dépôt : 2,25 %
- Taux du réescompte à 7 jours : 2,35 %
- Taux des lignes de refinancement à 6 mois : 2,45 %
- Taux de la facilité de prêt marginal : 3,00 %

L'IEOM reste attentif aux évolutions économiques et monétaires et veille à préserver la liquidité bancaire dans la zone franc Pacifique, afin d'accompagner les besoins de financement, notamment en Nouvelle-Calédonie.

L'Institut d'émission d'outre-mer est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.ieom.fr

Contact presse : Marie AOURIRI - tél : 01 42 97 06 50, communication@iedom-ieom.fr